

# TROPHÉE

## CENTRE MORBIHAN

2026



Samedi (Après-Midi)

30 MAI  
2026

Elven  
Elven

Dimanche (Matin)

31 MAI  
2026

Réguiny  
Evellys (Naizin)

Dimanche (Après-Midi)

31 MAI  
2026

Locminé  
Locminé



# OFFICIELS

## DIRECTION ORGANISATION

Président d'Honneur	: Gérard LORGEUX
Membre Fondateur	: Christian JOSSO
Président	: Patrick GUÉGAN
Vice-président chargé Communication	: Gwendal MILAN
Vice-président chargé Animations	: Anthony BONIN
Secrétaire	: Françoise BONNO
Secrétaire Adjointe	: Pauline LAVOLÉ
Trésorière	: Morgane GARNIER
Trésorière Adjointe	: Yolande GARNIER
Responsable Partenaires	: Jean-Yves LE HESRAN
Responsable Organisation Sportive	: Gabriel BERTHELOT
Responsable Hébergement	: Christophe LE DASTUMER
Responsable Véhicules	: Vincent GLOAGUEN
Responsable Relation Presse	: Bernard CATEL
Responsable Technique Départ	: Dominique LORIC
Responsable Technique Arrivée	: Henri MOREAC
Responsable Parcours et Fléchage	: Julien ROSELIER
Responsable Fléchage Infrastructures	: Paul LE STRAT
Responsable Sécurité	: Sébastien RIO
Responsable Relations Préfecture	: Cédric JOSSO
Responsable Accueil VIP	: Lucie GAUTHER
Responsable Organisation Point Vente	: Bernard LE TEXIER
Responsable Organisation Bus VIP	: Martial VAGUERESSE
Responsable Caravane Publicitaire	: Régis LAMOUR
Coordinateur Organisation	: Etienne CAIGNARD

## DIRECTION SPORTIVE

Directrice de l'épreuve	: Morgane GARNIER
Assistance Direction	: Julien ROSELIER
Président du Jury UCI	: Paula MARTINS 
Commissaires Titulaires UCI	: Guillaume VERGER
	: Jérôme LAPPARTIENT
Juge à l'Arrivée	: Jean-François PAIN
Chronométrateur Officiel	: Corentin BOUGEARD
Chronométrateur Départ CLM	: Damien QUILLIVIC
Commissaires Moto	: François MOREL
	: Wilfried RICHARD
Infos Course	: Aurélie SIMMONET
Moto-Infos	: ABEC
Ardoisier	: Caroline DESMONS
Régulateur	: Christophe LE DASTUMER
Service médical	: BRETAGNE ASSISTANCE MÉDICALE
Ambulances	: BRETAGNE ASSISTANCE MÉDICALE
Animateurs officiels	: Antoine MICHELIN, Philippe LE MAIRE
Direct TV	: Cyrille GUIMARD, Amaury THIBAUD
Photo-finish - Classements	: STS SPORT
Liaisons Radios et Voitures Assistance Neutres	: HERMINE SERVICE COURSES (2 voitures + 1 moto)
Sécurité de l'épreuve	: GENDARMERIE NATIONALE (4), ABEC (14)

# ÉTAPES

DATE	ÉTAPE	DÉPART	ARRIVÉE	KM
Samedi 30 mai	1	Eluen	Eluen	116,6 km
Dimanche 31 mai	2	Réguiny	Évellys (Naizin)	7 km
Dimanche 31 mai	3	Locminé	Locminé	116,8 km

## PARTENAIRES PRIVÉS



## PARTENAIRES PUBLICS



# RÈGLEMENT PARTICULIER

## Article 1 : Présentation

Inscrit au calendrier de la Coupe des Nations Juniors UCI, le 31<sup>e</sup> TROPHÉE CENTRE MORBIHAN, classé 2.Ncup est organisé par l'association du Trophée Centre Morbihan, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute du 30 mai au 31 mai et comprend 3 étapes : deux étapes en ligne et un contre-la-montre individuel.

## Article 2 : Participation

Le TROPHÉE CENTRE MORBIHAN est ouvert aux coureurs hommes juniors. Cette épreuve sera disputée par équipes de 6 coureurs avec un minimum de 4 coureurs. Elle est ouverte uniquement aux équipes nationales, aux équipes régionales et de club, et aux équipes mixtes (art.2.14.035 à 2.14.039 du règlement UCI).

## Article 3 : Classement de la Coupe des Nations Juniors

La Coupe des Nations Juniors attribue des points seulement aux nations par l'accumulation de points individuels. Seul existe un classement par nation. A chaque étape, il est attribué des points aux six premiers coureurs du classement suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	6
2	5
3	4
4	3
5	2
6	1

A l'issue de l'épreuve, il est attribué des points aux 20 premiers coureurs du classement général final suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	30
2	25
3	20
4	17
5	16
6	15
7	14
8	13
9	12
10	11
11	10
12	9
13	8
14	7
15	6
16	5
17	4
18	3
19	2
20	1

Seules figurent au classement par nations les équipes nationales ayant participé à l'épreuve. Seul le premier coureur de chaque nation marque des points par rapport à sa place dans l'épreuve. A l'issue de chaque épreuve, les nations ex aequo au classement général seront départagées selon l'article 2.14.042 du règlement UCI.

## Article 4 : Permanence

La permanence d'accueil, où les responsables d'équipes licenciés doivent confirmer les partants, se déroulera le vendredi 29 mai de 14 h 30 à 16 h 45 à la Salle Multifonctions "Espace La Maillette" Rue des Vénètes - Zone de Kerjean à Locminé.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires et de la direction générale de l'organisation, est fixée à 17 h 00 au même lieu.

La présentation officielle des équipes aura lieu à 18 h 00 sur le parvis de l'église. Cette dernière obligatoire fera l'objet d'un communiqué spécial de l'organisation.

## Article 5 : Ordre des voitures lors de la 1<sup>ère</sup> étape

L'ordre des voitures fixé par l'article 2.14.046 du règlement UCI sera le suivant :

1. les voitures des équipes représentées à la réunion de directeurs sportifs dans l'ordre du classement de la coupe des nations tel qu'il est établi à la veille de l'épreuve
2. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs mais qui n'ont pas encore obtenu de points au classement de la coupe des nations
3. les voitures des équipes n'ayant pas confirmé leurs coureurs partants dans le délai visé par l'article 1.2.090
4. les voitures des équipes non représentées à la réunion des directeurs sportifs

Dans les groupes 2, 3 et 4 l'ordre est fixé par tirage au sort.

La voiture d'une équipe visée au point 1 ou 2, mais qui se trouve dans un des cas visés au point 3 ou 4, sera dans le groupe 3 ou 4, suivant le cas.

Les règles ci-dessus s'appliquent à la première étape d'une épreuve par étapes, l'ordre des véhicules lors des autres étapes étant déterminé par le classement général individuel au temps.

## Article 6 : Radio Tour

Les informations de courses seront émises sur la fréquence "Radio Tour" : 157.4875

## Article 7 : Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par HERMINE SERVICE COURSES. Le service est assuré au moyen de deux voitures techniques et d'une moto.

# RÈGLEMENT PARTICULIER

## Article 8 : Classement Général Individuel

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans chacune des étapes, en tenant compte des pénalités éventuelles (article 2.6.014).

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de seconde enregistrés lors du contre la montre individuel sont réincorporés dans le temps total pour départager les coureurs ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée (article 2.6.015).

Le leader du classement général individuel au temps porte un maillot jaune.

## Article 9 : Classement Général Individuel aux Points

Le classement général individuel aux points est établi par l'addition des points attribués à l'arrivée de chacune des 3 étapes, selon la cotation suivante :

Pour les 2 étapes en ligne, respectivement du 1<sup>er</sup> au 15<sup>e</sup> : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 pts

Pour l'étape contre la montre, respectivement du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup> : 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires d'étapes
2. Classement général individuel au temps

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel aux points porte un maillot vert.

## Article 10 : Classement Général par Équipes

Le classement par équipes de chaque étape s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape.

En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition du classement par équipes de chaque étape. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes d'étape
2. Nombre de deuxième places dans le classement par équipes d'étape

Etc...

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes

## Article 11 : Classement Général Individuel "Meilleur Grimpeur"

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte.

La cotation des points sera celle mentionnée :

Côtes de 1<sup>ère</sup> catégorie : 8 - 6 - 4 - 2 - 1 aux 5 premiers

Côtes de 2<sup>e</sup> catégorie : 6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1<sup>ère</sup> places dans les côtes de 1<sup>ère</sup> catégorie
2. Nombre de 1<sup>ère</sup> places dans les côtes de 2<sup>e</sup> catégorie
3. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du "Meilleur Grimpeur", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur" porte un maillot blanc à pois rouges.

## Article 12 : Classement Général Individuel "Sprint Intermédiaire"

Le classement s'obtient par l'addition des points attribués à chaque sprint intermédiaire.

La cotation des points sera celle mentionnée: 5 - 3 - 2 et 1 aux 4 premiers de chaque sprint intermédiaire.

En cas d'égalité au classement général individuel du sprint intermédiaire, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1<sup>er</sup> places dans les sprints intermédiaires
2. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du Sprint Intermédiaire, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du Sprint Intermédiaire porte un maillot blanc.

## Article 13 : Classement Général Individuel "Meilleur Jeune"

Le classement général individuel du "Meilleur Jeune" est établi pour les juniors 1<sup>ère</sup> année (17 ans) suivant le classement général individuel au temps. Le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune" porte un maillot bleu.

# RÈGLEMENT PARTICULIER

## Article 14 : Classement Général du "Combiné"

Le classement général individuel du combiné s'obtient par l'addition des points enregistrés à chaque étape dans les différents classements individuels selon les barèmes établis :

1. Classement de chaque étape :  
10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers
2. Classement Sprint Intermédiaire de l'étape 1 et 3 :  
10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.
1. Classement Meilleur Grimpeur de l'étape 1 et 3 :  
10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.

En cas d'égalité, il est fait appel au classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel du "Combiné", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan. Le leader du classement général individuel du "Combiné" porte un maillot rouge.

## Article 15 : Contre-la-montre Individuel

L'ordre de départ des coureurs se fera par une rotation de toutes les équipes engagées en tenant compte de la place occupée au classement général individuel au temps à l'issue de la 1<sup>ère</sup> étape pour effectuer la rotation, le dernier coureur classé de l'équipe partant le premier etc. L'horaire du premier coureur sera calculé pour que le dernier coureur parte à 10 h 50. Les départs se feront toutes les minutes.

## Article 16 : Délai d'élimination

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 15 % pour les étapes en ligne et de 30 % pour le contre-la-montre individuel. Pour des raisons de sécurité, tout coureur pointé à plus de 10 minutes du peloton principal avant l'entrée du circuit final sera exclu. Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

## Article 17 : Règles des 3 derniers kilomètres

La règle des 3 derniers km s'appliquera pour la 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> étape selon l'article 2.6.027.

## Article 18 : Respect du code de la route

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident.

## Article 19 : Protocole

À l'issue de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> étape, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel au temps
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général "Sprint Intermédiaire"
- le leader du classement général "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général "Combiné"

À l'issue de la 3<sup>e</sup> étape, pour le protocole final, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
  - le leader du classement général individuel aux points
  - le leader du classement général "Meilleur Grimpeur"
  - le leader du classement général "Sprint Intermédiaire"
  - le leader du classement général "Meilleur Jeune"
  - le leader du classement général "Combiné"
  - le coureur le plus combatif sur l'ensemble
  - l'équipe leader du classement par équipe
  - 3 premiers du classement général individuel au temps
  - la nation leader du classement de la Coupe des Nations
- Ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :

- a) Maillot jaune (classement général au temps)
- b) Maillot vert (classement général aux points)
- c) Maillot blanc à pois rouges (leader "Meilleur Grimpeur")
- d) Maillot blanc (leader "Sprint Intermédiaire")
- e) Maillot bleu (classement général "Meilleur Jeune")
- f) Maillot rouge (classement général du "Combiné")

## Article 20 : Autorisation parentale en cas d'intervention médicale

Tout coureur mineur à la date de l'épreuve devra être en possession d'une autorisation parentale en cas d'intervention médicale, le comité d'organisation et le médecin de l'épreuve se dégageant de toute responsabilité en cas de litige.

## Article 21 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Le contrôle antidopage aura lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée.

## Article 22 : Prix

Voir détail des prix ci-joint dans le livre de route.

## Article 23 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de l'U.C.I.

# VENDREDI 29 MAI 2026

14 h 30 - 16 h 45

Ouverture de la permanence à l'espace La Maillette à Locminé :  
Accueil des équipes et confirmation des partants

17 h 00

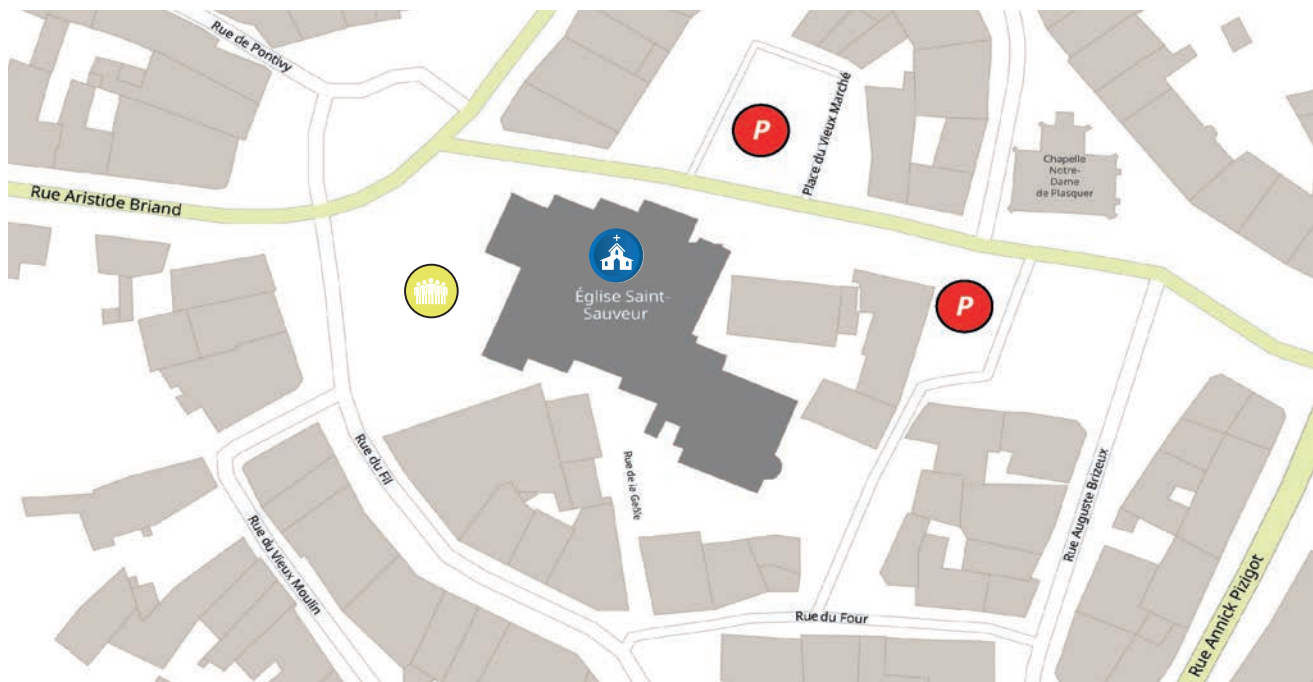
Réunion des directeurs sportifs en présence de la direction de l'épreuve  
et du collège des commissaires à l'espace La Maillette

18 h 00

Présentation des équipes sur le parvis de l'église de Locminé

19 h 30

Soirée gala uniquement sur invitation



Présentation des équipes



Église



Parking équipes



Présentation des équipes du Trophée Centre Morbihan à Locminé

# ÉTAPE 1

SAMEDI 30 MAI 2026

Elven – Elven

10 h 00 - 12 h 00

Permanence : Mairie de Elven - Salle des mariages

10 h 30

Réunion des pilotes en présence de la direction de l'épreuve et du jury des commissaires à la permanence

11 h 30

Restauration des officiels au Carré d'Arts - 35 Rue du Calvaire

12 h 30

Installation des radios sur le parking des équipes par Hermine Service Courses

12 h 50

Mise en place des véhicules sur la ligne de départ

13 h 00

Présentation des équipes selon ordre et horaires définis dans le communiqué

13 h 40

Départ de la voiture ouvreuse et de la caravane publicitaire

13 h 50

Appel des concurrents sur la ligne de départ

14 h 00

Départ de la 1<sup>ère</sup> étape en présence de la municipalité, des autorités locales et des invités

15 h 55

Arrivée sur le circuit de Elven et premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un circuit long de 7,350 km

16 h 50

Arrivée des coureurs et dérivation des voitures des directeurs sportifs (250 m avant la ligne d'arrivée, à gauche)

17 h 00

Protocole officiel

Permanence d'arrivée : Carré d'Arts

Salle de Presse : Carré d'Arts

Contrôle antidopage : Carré d'Arts

# ÉTAPE 1

SAMEDI 30 MAI 2026

Elven - Elven

## ACCÈS AU DÉPART



#### HORAIRES DE PASSAGE

Route	Itinéraire		Parcouru	A parcourir	42 km/h	44 km/h
	<b>ELUEN</b> – Départ fictif – Rue du Calvaire – Neutralisation de 3,500 km				14:00	14:00
	Rue Jeanne d'Arc, Rue de Lanuaux					
D1	<b>ELUEN</b> – Départ réel Route Départemental D1		0,000	116,650	14:05	14:05
D1	<b>TREDION</b> – Château (à droite, rue St Martin – à gauche, direction Sérent)		3,800	112,850	14:10	14:10
D133	Lieu-dit Callac (à droite, direction Plumelec)		6,800	109,850	14:14	14:14
C6	Lieu-dit La Rabine (traversée de la D10)		10,600	106,050	14:20	14:19
C6	Lieu-dit Saint Aubin (à droite, direction Lizio)		12,300	104,350	14:22	14:21
D174	Lieu-dit Le Creux (à droite, direction Cruguel)		13,700	102,950	14:24	14:23
D160	<b>CRUGUEL</b> – Centre (à droite, puis à gauche sur Rue du Stade)		17,700	98,950	14:30	14:29
D160	Lieu-dit Trévadoret (à droite, direction Guégon)		18,800	97,850	14:31	14:30
D126	<b>GUÉGON</b> – Lieu-dit La Barrière de Coët By (à gauche)		24,300	92,350	14:39	14:38
D123	Lieu-dit La Ville Gleuhiel (à droite, direction Coët Méan)		26,400	90,250	14:42	14:41
C	Lieu-dit Coët Méan (à droite)		29,000	87,650	14:46	14:44
D724	Lieu-dit Les Quatre Vents (à droite, direction Josselin)		31,600	85,050	14:50	14:48
D724	<b>JOSSELIN</b> – Lieu-dit La Ville Alain		33,600	83,050	14:53	14:50
D724	<b>JOSSELIN</b> – Rond-Point La Ville Alain (tout droit)		33,900	82,750	14:53	14:51
D4	<b>JOSSELIN</b> – Rond-Point La Butte St Laurent (à droite, direction Le Roc St André)		34,500	82,150	14:54	14:52
D4	Lieu-dit Le Temple		40,400	76,250	15:02	15:00
D4	Lieu-dit Meslan – Commune de <b>ST SERVAUNT S/OUST</b> (à gauche)		41,300	75,350	15:04	15:01
D143	Lieu-dit Quily – Commune de <b>VAL D'OUST</b>		45,400	71,250	15:09	15:06
D174	Lieu-dit Sainte Catherine (à gauche)		48,800	67,850	15:14	15:11
D4	<b>VAL D'OUST</b> – Rond-Point (tout droit)		51,000	65,650	15:17	15:14
D4	<b>VAL D'OUST</b> – Rue de Josselin (à droite, direction Sérent)		52,600	64,050	15:20	15:16
D766A	<b>SÉRENT</b> – Le Pont Salmon – Rond-Point (à gauche, direction Vannes)		58,700	57,950	15:28	15:25
D766A	<b>SÉRENT</b> – La Madeleine (à gauche, direction Bohal)		59,500	57,150	15:30	15:26
D151	Lieu-dit Trébiguet commune de <b>BOHAL</b> (à droite)		66,000	50,650	15:39	15:35
C	Lieu-dit Bel-Orient (à droite)		67,100	49,550	15:40	15:36
D151	Rond-Point Bel Orient (2ème sortie, direction St Guyomard)		67,200	49,450	15:41	15:36
D112	Passage sous la N166		67,800	48,850	15:41	15:37
D766A	<b>ST GUYOMARD</b> – Rue du Calvaire (à gauche, direction Eluen)		72,200	44,450	15:48	15:43
D766A	<b>ELUEN</b> – Lieu-dit Le Pont Guillemet – Entrée sur le circuit final		78,100	38,550	15:56	15:51
	1er passage sur la ligne d'arrivée		79,900	36,750	15:59	15:53
	2e passage sur la ligne d'arrivée		87,250	29,400	16:09	16:03
	3e passage sur la ligne d'arrivée		94,600	22,050	16:20	16:14
	4e passage sur la ligne d'arrivée		101,950	14,700	16:30	16:24
	5e passage sur la ligne d'arrivée		109,300	7,350	16:41	16:34
D766A	<b>ARRIVÉE</b> – Rue du Calvaire		116,650	0,000	16:51	16:44

# ÉTAPE 1

SAMEDI 30 MAI 2026

Elven - Elven
























## PARCOURS



SAMEDI 30 MAI 2026 ELVEN - ELVEN

ÉTAPE 1

#### POINTS DANGEREUX

Km	Lieu	Observation	Photo
3,800	Entrée - Sortie TRÉDION	 Ralentisseurs	
33,900	JOSSÉLIN	 Rond-point (tout droit)	
34,500	JOSSÉLIN	 Rond-point (à droite)	
39,600	Hôpital Robin ST-SERVANT	 Radar Automatique Vitesse limité 	
45,900	QUILY	 Ralentisseur	
48,700	Sainte Catherine	 Îlot central	
52,200	Entrée VAL D'OUST	 Rond-point (tout droit)	
58,700	Entrée SERENT	 Rond-point (à gauche)	
59,000	SERENT	 Îlots centraux	
66,000	Trébiguet	 Îlot central	
67,200	Bel Orient	 Rond-point (à droite)	

# ÉTAPE 1

SAMEDI 30 MAI 2026

Elven - Elven

## POINTS DANGEREUX

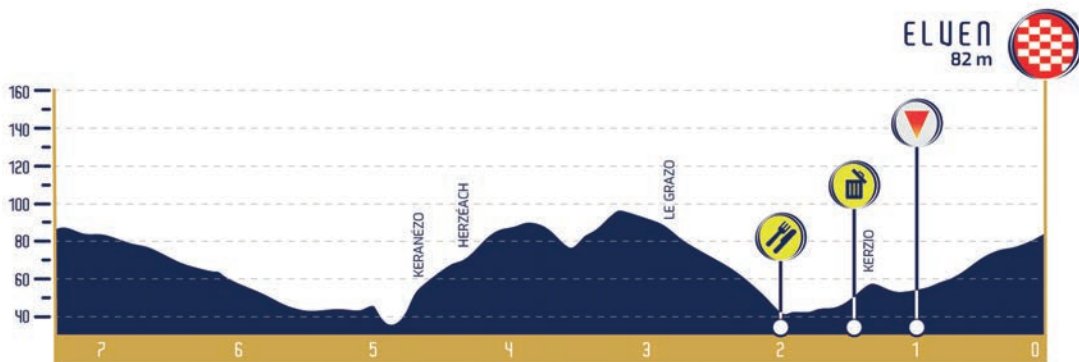
Km	Lieu	Observation	Photo
67,600	Passage sous la RN 166	 Îlot central	
71,300	Entrée ST GUYOMARD	 Îlots centraux	
71,700	ST GUYOMARD	 Ralentisseurs	
CIRCUIT FINAL	ELVEN 800 m après l'arrivée	 Ralentisseur	
	ELVEN 1,300 km après l'arrivée	 Rond-point (tout droit)	
	ELVEN 700 m avant l'arrivée	 Rond-point (tout droit)	
	ELVEN 400 m avant l'arrivée	 Îlot central	
	ELVEN 350 m avant l'arrivée	 Rond-point (tout droit)	

# ÉTAPE 1

SAMEDI 30 MAI 2026

Elven - Elven

CIRCUIT FINAL (7,350 KM)



ÉTAPE 1 SAMEDI 30 MAI 2026 ELVEN - ELVEN

# ÉTAPE 1

SAMEDI 30 MAI 2026

Elven - Elven

## PLAN SITE D'ARRIVÉE



ÉTAPE 1 SAMEDI 30 MAI 2026 ELVEN - ELVEN

## Souvenir Christian JOSSO



08 h 00

Réception des équipes et des officiels

08 h 45

Appel du premier coureur (voir ordre de départ)

08 h 50

Départ de la voiture ouvreuse officielle

09 h 00

Départ du premier coureur

L'heure de départ du premier coureur sera définie en fonction du nombre de coureurs ayant terminé dans les délais la 1<sup>ère</sup> étape, tout en respectant l'article 15 du règlement particulier.

10 h 50

Départ du dernier coureur, suivi du véhicule Fin de Course.

11 h 00

Compétition terminée

Protocole officiel

Permanence d'arrivée : Salle polyvalente

Salle de Presse : Salle polyvalente

Douches - Vestiaires : Terrain des sports

Dès 11 h 00

Restauration : salle polyvalente

## SÉCURITÉ

Chaque coureur sera précédé d'une moto. Des signaleurs seront présents à toutes les intersections. Bien entendu, la circulation sera interdite de 8 h 30 à 11 h 00 dans le sens Évellys (Naizin) - Réguiny.



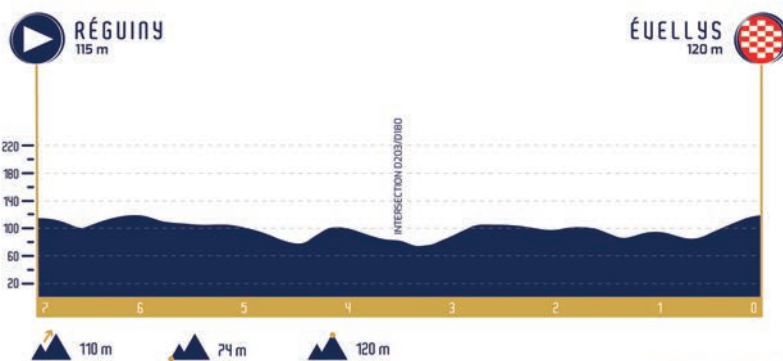
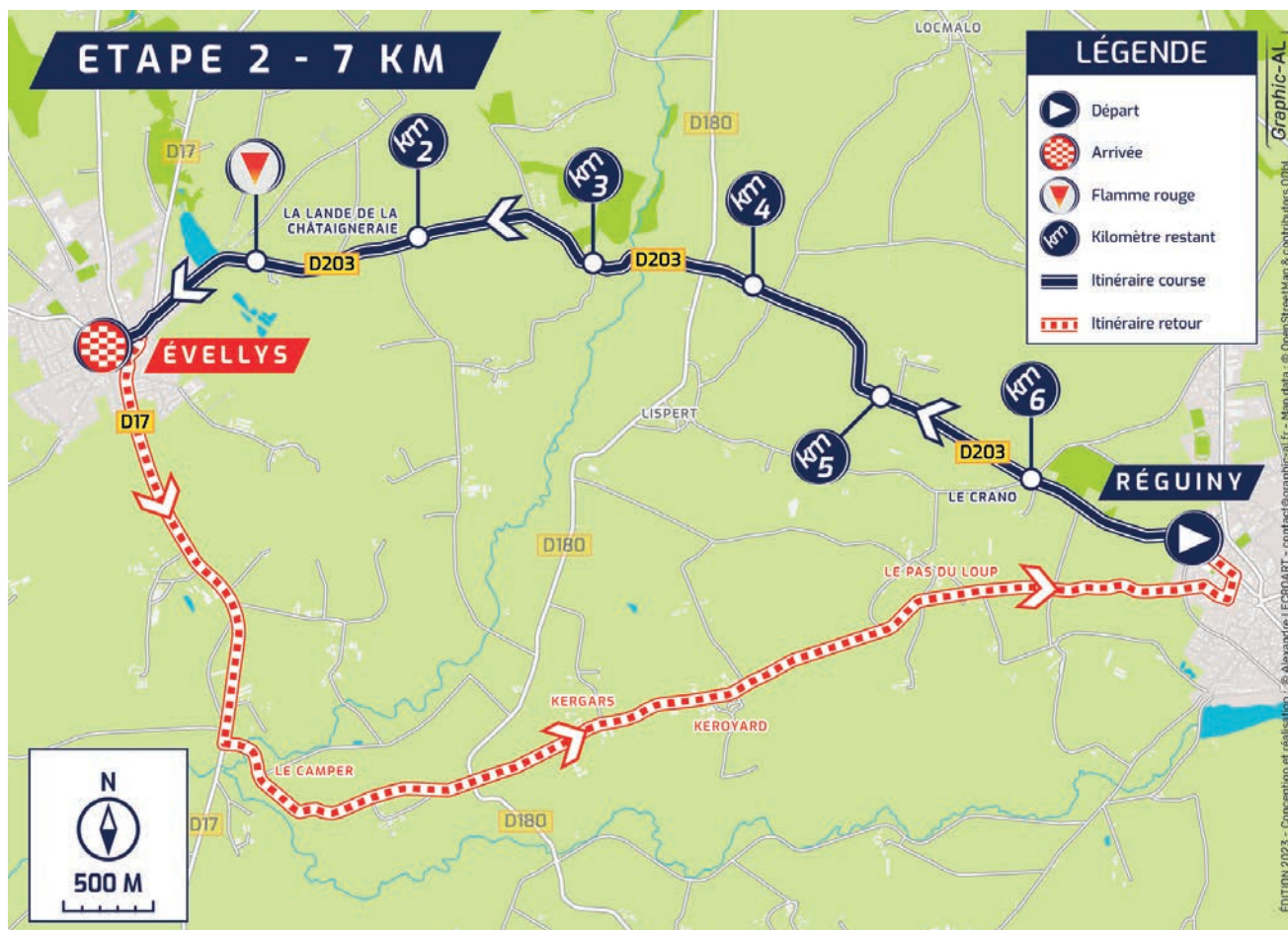
# ÉTAPE 2

**DIMANCHE 31 mai 2026**  
**Régigny – Évellys (Naizin)**  
 (CLM individuel)

## HORAIRES DE PASSAGE

Route	Itinéraire		Parcours	A parcourir	Premier Coureur	Dernier Coureur
D203	RÉGIGNY - Départ rue Saint-Clair	▶	0.000	7.000	09:00	10:50
D203	Lieu-dit Le Crano		0.900	6.100	09:01	10:51
D203	Lieu-dit Le Rohalet		2.900	4.100	09:03	10:52
D203	Lieu-dit La Croix Bigot		3.200	3.800	09:04	10:53
D203	Lieu-dit Keruéno		3.900	3.100	09:05	10:54
D203	Lieu-dit Porhman		4.300	2.700	09:06	10:55
D203	Lieu-dit La Châtaigneraie		5.500	1.500	09:07	10:56
D203	ÉVELLYS (NAIZIN) - Rue des Peupliers		6.400	0.600	09:08	10:57
D17	ÉVELLYS (NAIZIN) - Rond-point (tout droit)		6.900	0.100	09:09	10:58
D203	ARRIVÉE - Rue de la Mairie	◻	7.000	0.000	09:09	10:59

## PARCOURS





# ÉTAPE 3

DIMANCHE 31 mai 2026

Locminé – Locminé

13 h 30

Appel des coureurs par équipes.  
Présentation des équipes.  
Présentation des leaders de l'épreuve.

14 h 00

Départ de Locminé en présence de la municipalité, des autorités locales et des invités.

15 h 50

Arrivée sur le circuit de Locminé et premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un circuit long de 7,300 km

16 h 45

Arrivée des coureurs et dérivation des voitures des directeurs sportifs (200 m avant la ligne d'arrivée, à gauche)

17 h 10

Permanence d'arrivée : Maison des associations derrière l'arrivée  
Salle de Presse : Médiathèque  
Douches - Vestiaires : Stade municipal  
Contrôle antidopage : Médiathèque (place Anne de Bretagne - Locminé)

LOCMINÉ – LOCMINÉ

DIMANCHE 31 MAI 2026

ÉTAPE 3

# ÉTAPE 3

DIMANCHE 31 mai 2026  
Locminé - Locminé

## ACCÈS AU DÉPART



ÉTAPE 3 DIMANCHE 31 MAI 2026 LOCMINÉ - LOCMINÉ

# ÉTAPE 3

## DIMANCHE 31 mai 2026























### Locminé – Locminé

#### HORAIRES DE PASSAGE

Route	Itinéraire	Parcours	A parcourir	42 km/h	44 km/h
	<b>LOCMINÉ</b> – Départ fictif – Place Anne de Bretagne – Neutralisation de 2,800 km			14:00	14:00
	Rue du Duguesclin, Rue Pierre Guillemot				
D1	<b>LOCMINÉ</b> – Départ réel Route Départemental D1 – Lieu-dit Lande de Bignan	0,000	116,800	14:05	14:05
D1	<b>BIGNAN</b> – Rue de l'Industrie (Rond-point, tout droit)	1,600	115,200	14:07	14:07
D1	<b>BIGNAN</b> – Eglise (à droite, puis à droite, direction Saint-Jean Brévelay)	2,500	114,300	14:08	14:08
D1	<b>BIGNAN</b> – Rue de la Claie (Rond-point, tout droit, direction Saint-Jean Brévelay)	2,900	113,900	14:09	14:08
D778b	<b>SAINT-JEAN-BREVELAY</b> – Rond-point de Botley (à droite, direction Uannes)	7,500	109,300	14:15	14:15
D778b	<b>SAINT-JEAN-BREVELAY</b> – Rue de Rohan (Rond-point, tout droit, direction Uannes)	8,500	108,300	14:17	14:16
D778b	<b>SAINT-JEAN-BREVELAY</b> – Rue de Rohan	9,000	107,800	14:17	14:17
D778b	<b>SAINT-JEAN-BREVELAY</b> – Rond-point Landes de Lanuau (tout droit)	9,300	107,500	14:18	14:17
D778b	<b>SAINT-JEAN-BREVELAY</b> – Rond-point de la Métairie (tout droit)	10,300	106,500	14:19	14:19
D778b	<b>SAINT-JEAN-BREVELAY</b> – Rond-point Trois Chênes (à droite, direction Plumelec)	11,000	105,800	14:20	14:20
D778	Lieu-dit Le Talrun (à droite, direction Plumelec)	11,700	105,100	14:21	14:20
D1	<b>PLUMELEC</b> – Eglise (à droite, direction Trédion)	16,200	100,600	14:28	14:27
D1	Penquelen (à droite pour emprunter Circuit GP de Plumelec)	20,700	96,100	14:34	14:33
C	Intersection D126 – à droite direction Plumelec	24,700	92,100	14:40	14:38
D126	Lieu-dit Cadoudal – début ascension	27,100	89,700	14:43	14:41
D126	Haut de Cadoudal	28,900	87,900	14:46	14:44
D126	<b>PLUMELEC</b> – Rond-point (à droite, direction Plaudren)	29,400	87,400	14:47	14:45
C	Pont de Kergonan	32,600	84,200	14:51	14:49
C	<b>PLAUDREN</b> – Lieu-dit Kermiser (à droite, direction St Jean-Brevelay)	37,200	79,600	14:58	14:55
D182	<b>SAINT-JEAN-BREVELAY</b> – Lieu-dit Menguen (à gauche, direction Uannes)	44,400	72,400	15:08	15:05
D778	Lieu-dit La Grande Forêt (à droite sur l'ancienne D778)	46,100	70,700	15:10	15:07
C	Lieu-dit Le Moustoir (à droite)	47,700	69,100	15:13	15:10
C	Lieu-dit Kerguillierme (à gauche)	50,100	66,700	15:16	15:13
D151	Lieu-dit La Mare au Sel (à droite)	52,600	64,200	15:20	15:16
C	<b>COLPO</b> – Rond-Point de l'étang (à droite)	56,200	60,600	15:25	15:21
C	<b>COLPO</b> – Entrée de la localité (Rond-Point, à gauche, direction Grand-Champ)	56,800	60,000	15:26	15:22
D150	Passage sous la D767 (Rond-point, tout droit, direction Grand-Champ)	56,900	59,900	15:26	15:22
D150	Lieu-dit Rulano (à droite)	61,800	55,000	15:33	15:29
C	Lieu-dit Kerdelann (à droite)	64,900	51,900	15:37	15:33
D179	Lieu-dit Loperhet	67,400	49,400	15:41	15:36
D179	Lieu-dit La Barrière (à droite)	68,200	48,600	15:42	15:38
D16	Lieu-dit Kermoruant (à droite)	73,200	43,600	15:49	15:44
D318	<b>MOUSTOIR-AC</b> – Mairie (à gauche, direction Le Parc)	75,900	40,900	15:53	15:48
C8	Lieu-dit Kerliard	76,800	40,000	15:54	15:49
C8	Lieu-dit Kertexier (à droite)	77,700	39,100	15:56	15:50
C	Lieu-dit Kermabaudrin (à droite, direction Locminé)	78,500	38,300	15:57	15:52
D16	<b>LOCMINÉ</b> – Rue Fort Penthière (à droite et Entrée Circuit Final)	79,600	37,200	15:58	15:53
	1 <sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée	80,300	36,500	15:59	15:54
	2 <sup>e</sup> passage sur la ligne d'arrivée	87,600	29,200	16:10	16:04
	3 <sup>e</sup> passage sur la ligne d'arrivée	94,900	21,900	16:20	16:14
	4 <sup>e</sup> passage sur la ligne d'arrivée	102,200	14,600	16:31	16:24
	5 <sup>e</sup> passage sur la ligne d'arrivée	109,500	7,300	16:41	16:34
	<b>ARRIUÉE</b> – Place Anne de Bretagne	116,800	0,000	16:51	16:44



#### POINTS DANGEREUX













Km	Lieu	Observation	Photo
1,700	Entrée BIGNAN	 Rond-point (tout droit)	
2,000	Entrée BIGNAN	 Ralentisseurs	
2,900	Sortie BIGNAN	 Rond-point (à droite)	
7,600 à 11,000	SAINT-JEAN-BREVELAY	 5 Ronds-points (à droite, tout droit x2, à gauche et à droite)	
11,800	Talrun	 Îlot directionnel (à droite)	
16,500	Sortie PLUMELEC	 Rétrécissement	
27,000	Lieu-dit CADOUDAL	 Rétrécissement (pont)	
29,400	Entrée PLUMELEC	 Rond-point (à gauche)	
45,000	Sortie SAINT-JEAN-BREVELAY	 Îlots centraux	
46,100	La Grande Fôret	 Îlot directionnel (à droite)	
56,200 à 57,000	COLPO	 3 Ronds-points (à droite, à gauche et tout droit)	

# ÉTAPE 3

DIMANCHE 31 mai 2026

Locminé - Locminé

## POINTS DANGEREUX

Km	Lieu	Observation	Photo
72,000	Kerhero	 Ralentisseurs	
73,200	Kermorvant	 Descente rapide avant de tourner à gauche	
CIRCUIT FINAL	2 Km avant arrivée	 Îlots centraux	
	500 m avant arrivée	 Rond-point (tout droit)	
	100 m après arrivée	 Rond-point (à gauche)	
	600 m après la ligne d'arrivée	 Rétrécissement Ralentisseurs	

LOCMINÉ - LOCMINÉ

DIMANCHE 31 MAI 2026

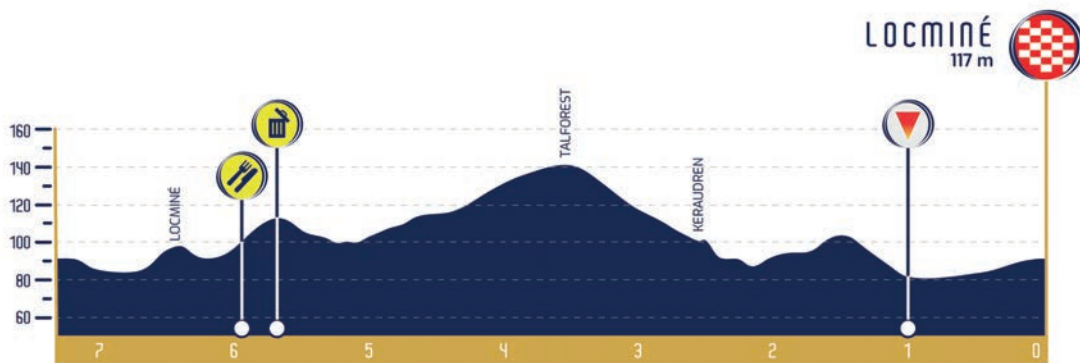
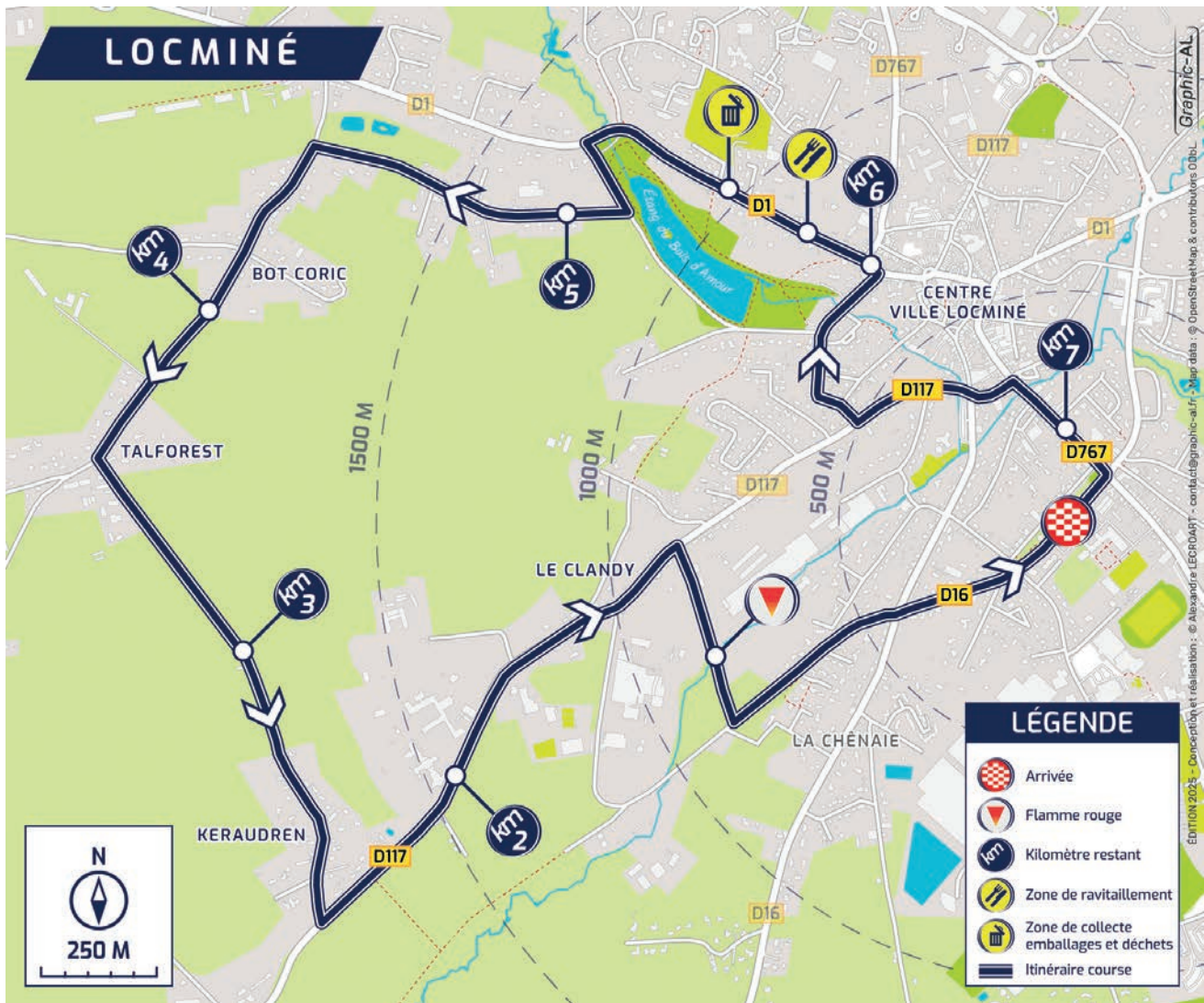
ÉTAPE 3

# ÉTAPE 3

## DIMANCHE 31 mai 2026

### Locminé - Locminé

CIRCUIT FINAL (7,300 KM)



ÉTAPE 3 DIMANCHE 31 MAI 2026 LOCMINÉ - LOCMINÉ



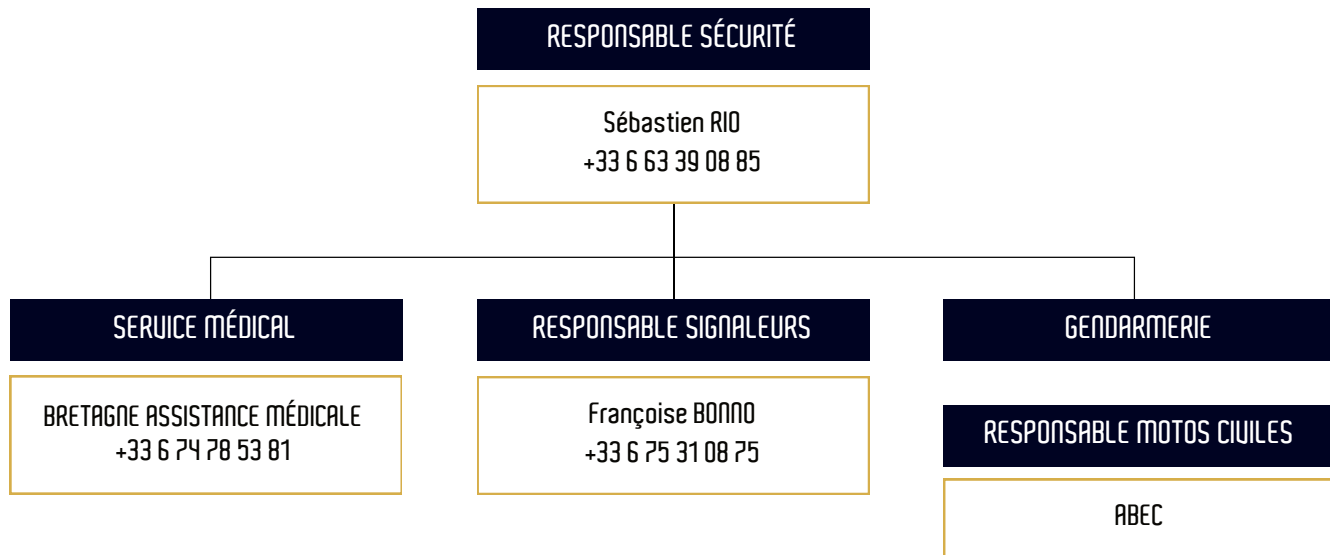
# DOTATIONS

	1 <sup>ère</sup> étape 910 € / 20	2 <sup>ème</sup> étape 645 € / 20	3 <sup>ème</sup> étape 910 € / 20	Général Individuel 1215 € / 20
1	175 €	100 €	175 €	200 €
2	100 €	75 €	100 €	150 €
3	75 €	50 €	75 €	125 €
4	60 €	40 €	60 €	100 €
5	50 €	30 €	50 €	90 €
6	50 €	30 €	50 €	80 €
7	50 €	30 €	50 €	70 €
8	50 €	30 €	50 €	60 €
9	50 €	30 €	50 €	50 €
10	50 €	30 €	50 €	40 €
11	20 €	20 €	20 €	30 €
12	20 €	20 €	20 €	30 €
13	20 €	20 €	20 €	30 €
14	20 €	20 €	20 €	30 €
15	20 €	20 €	20 €	30 €
16	20 €	20 €	20 €	20 €
17	20 €	20 €	20 €	20 €
18	20 €	20 €	20 €	20 €
19	20 €	20 €	20 €	20 €
20	20 €	20 €	20 €	20 €

## CLASSEMENT ANNEXES

	PAR POINTS 259 € / 5	GRIMPEUR 259 € / 5	SPRINT 259 € / 5	JEUNES 259 € / 5	COMBINE 259 € / 5	EQUIPES 259 € / 5
1	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €
2	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €
3	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
4	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
5	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

# ORGANIGRAMME SÉCURITÉ



## HÔPITAUX

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
VANNES	Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	20, boulevard Gal Maurice Guillaudot 56000 VANNES	+33 (0)2 97 01 41 41
PONTIUY	Centre Hospitalier Kério	Kério 56920 NOYAL-PONTIUY	+33 (0)2 97 79 00 00

## ORGANISATION / ÉQUIPES

FONCTION	NOM	PRÉNOM	ADRESSE
Président	GUÉGAN	Patrick	+33 (0)6 62 22 45 41
Directrice de l'épreuve	GARNIER	Morgane	+33 (0)6 48 91 57 30
Assistance direction	ROSELIER	Julien	+33 (0)6 70 43 52 75
Responsable hébergement	LE DASTUMER	Christophe	+33 (0)6 72 31 80 22

# CLASSEMENTS

## MAILLOTS DE LEADER



CLASSEMENT  
GÉNÉRAL INDIVIDUEL



CLASSEMENT  
GÉNÉRAL AUX POINTS



CLASSEMENT  
DU MEILLEUR GRIMPEUR



CLASSEMENT  
DU COMBINÉ

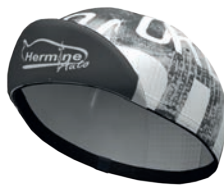


CLASSEMENT  
SPRINTS INTERMÉDIAIRES



CLASSEMENT  
DU MEILLEUR JEUNE

## CLASSEMENTS



CLASSEMENT  
PAR ÉQUIPES



COUREUR  
LE PLUS COMBATIF

## TROPHÉE CENTRE MORBIHAN

28 rue Général de Gaulle  
56500 LOCMINÉ  
FRANCE

e-mail : [tropheecentremorbihan@orange.fr](mailto:tropheecentremorbihan@orange.fr)

**TROPHÉE**  
CENTRE MORBIHAN